

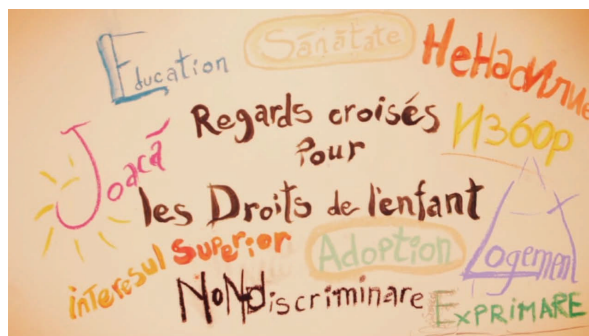
« **Regards croisés pour les Droits de l'enfant** »

**Quelques informations sur le film**

**CONTEXTE**

Ce film-documentaire a été réalisé dans le cadre du PROCOPIIL (Programme concerté pluri-acteurs pour le respect des Droits de l'enfant), conduit par Solidarité Laïque et les réseaux de protection de l'enfance de Roumanie (FONPC), de Bulgarie (RNE) et de République de Moldavie (APSCF).

Durant sept ans, ce programme a mobilisé plus de 150 acteurs associatifs et publics des quatre pays pour favoriser l'amélioration des conditions de vie des enfants, des jeunes et des familles en difficulté et la protection de leurs droits (voir la fiche programme).



**LA RÉALISATION**

**Quarante enfants et jeunes mobilisés**

Une quarantaine de jeunes français, roumains, moldaves et bulgares a participé à la réalisation du film.

Issus d'environnements sociaux différents et âgés de 11 à 18 ans, ils ont été mobilisés par les équipes pédagogiques ou éducatives en charge de ce projet dans les quatre pays.

Par groupe de dix, ils ont travaillé autour de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) dans chaque pays.

Chaque groupe a choisi deux ou trois articles de la CIDE et a défini un cadre et un contenu artistique pour mettre en mouvement ces Droits : pièces de théâtre, saynète, collage, dessins, débat.

Parallèlement, l'équipe filmique a proposé un synopsis s'inscrivant dans cette démarche et s'est rendue, de façon itinérante, en avril et mai 2012, dans les quatre pays.

Le documentaire a été présenté à l'occasion des événements de clôture du programme qui se sont déroulés respectivement en Roumanie le 1<sup>er</sup> juin, en Bulgarie le 9 juin et en France le 29 juin 2012.

Ce film-documentaire propose ainsi un éclairage sur le regard que portent ces jeunes sur leurs Droits.

Il vise à créer une introduction forte et cohérente pour les Droits de l'enfant afin d'amener un grand nombre d'enfants et de jeunes à se questionner et acquérir des connaissances sur leurs Droits.



## Les pays, les droits choisis, la préparation

### → En France

Sept jeunes du Lycée de la Solidarité Internationale (Paris 13ème) en situation de « raccrochage scolaire » ont participé au projet. Il leur a permis de mieux connaître leurs droits et d'appréhender différemment les actions de solidarité internationale qu'ils mènent à l'étranger.

Pour préparer leur intervention, ils ont rencontré des professionnels d'établissements médico-sociaux : l'Unité Educative Auprès du Tribunal (UEAT)/Service Territorial de Milieu Ouvert (STEMO) - Paris Centre ; le centre de ressources pour les mineurs isolés étrangers, INFOMIE ; l'externat médico-professionnel (EMPRO) - les Résonances/Entraide Universitaire ; La Maison pour tous « Youri Gagarine » / Les Francas.



**Merci à :** Alexis Barbas • Vincent Boulant • Antoine Citron • Julia Pesci • Debora Ronne • Julien Hendrickx • Claire Hall

**Droits abordés / CIDE** • Droit au bien-être (art.3) • Droit d'être guidé par tes parents (art.5) • Droit à la vie et au développement (art.6) • Droit à l'adoption (art.21) • Droit à l'éducation (art.28) • Droit à un niveau de vie décent

### → En Roumanie

Quinze enfants de Bucarest ont été impliqués dans le projet.

Ces enfants, venant pour certains de services sociaux gérés par des associations membres de la Fédération des ONG roumaines pour la Protection de l'Enfance (FONPC) et pour d'autres des écoles nr. 1 et nr.3 de Bucarest, ont échangé sous forme de débat autour de plusieurs articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

**Merci à :** Andrei Darie • Amalia Cristea • Carmen Ana Maria Nicolae • Gabriel Cristian Costache • Ioana Nicoleta Ene • Maria Andreea Ghitescu • Mihai Alois Platon • Robert Florian Dobre • Teodora Itul-Toderesc

**Droits abordés / CIDE** • Droit à la non discrimination (art.2) • Droit à la santé (art.24) • Droit aux loisirs (art.31)

### → En République de Moldavie

L'Alliance moldave pour la Protection Sociale de l'Enfance et de la Famille (APSCF) a organisé une série d'événements impliquant activement les enfants bénéficiaires des services de ses ONG membres.

Ces événements étaient articulés autour d'un thème central : « Les droits des enfants promus par les enfants et les jeunes. ».

Dix enfants des ONGs suivantes ont participé plus particulièrement à ce projet: A.O. "Copil, Comunitate, Familie", A.O. „Ave Copiii” - Centre „Casa Așchiuța”, A.O. „Centrul Speranța”, A.O. „Centre National pour la Prévention de l'Abus envers les enfants”, A.O. „Deschidere” - CPTF "Small Group Homes".

**Merci à :** Gheorghe Buruiana • Svetlana Dodon • Mihai Gutan • Tamara Balan • Maria Musteata • Vladislav Musteata • Anatol Petrovshi • Anastasia Verghe • Maxim Alexandriuc • Maria Traistari

**Droits abordés / CIDE** • L'intérêt supérieur de l'enfant (art.3) • Droit à la liberté d'expression (art.12)

### → En Bulgarie

Les dix jeunes mobilisés sont des bénévoles des organisations membres du Réseau National bulgare pour l'enfance : les Fondation PULS, AGAPEDIA, et « enfants et adolescents », ayant donc déjà des connaissances spécifiques sur les Droits des enfants.

**Merci à :** Aleksandar Yordanov • Dayana Lazarova • Elitsa Pavlova • Estantsuela Angelova • Jarin Vasilyonov • Kristian Zdravkov • Mihaela Boyanova • Miroslava Asenova • Suzana Metodieva • Vladimir Hristov

**Droits abordés / CIDE** • Droit à la liberté d'opinion (art.12) • Droit d'être protégé contre les abus (art.19)

## L'équipe filmique

Le film a été réalisé par une équipe roumaine composée de :

**Le réalisateur :** Andrei Dascalescu est un jeune talent prometteur de la scène cinématographique roumaine.

Il a travaillé avec Francis Ford Coppola et avec de nombreux réalisateurs roumains réputés.

*Constantin et Elena*, son premier long métrage documentaire, diffusé dans plus de 15 pays, a été récompensé à plusieurs reprises et notamment dans le cadre du Festival documentaire IDFA de Amsterdam.

**Le directeur photo :** Dragos Bardac

**Son et montage :** Alex Lungu



## Les quatre réseaux impliqués

### ● En France

**Solidarité Laïque** est une association régie par la loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1990, qui regroupe 52 organisations (associations, coopératives, fondations, mutuelles, syndicats). Elle développe des actions en France et dans plus de 15 pays dans le domaine de l'éducation, l'économie sociale et solidaire, l'action sociale et médico-sociale en vue de promouvoir l'accès aux droits fondamentaux ainsi que des actions d'éducation à la solidarité.



[www.solidarite-laique.asso.fr](http://www.solidarite-laique.asso.fr)

Le film a été réalisé avec les élèves du Lycée de la Solidarité Internationale (Paris). Créé au début des années 2000, c'est un établissement à caractère innovant qui accueille des élèves volontaires, entre 16 et 22 ans, en décrochage scolaire accompagnés par une équipe éducative

[www.lycee-solidarite.org](http://www.lycee-solidarite.org)

### ● En Roumanie

**La Fédération des ONG roumaines pour la Protection de l'Enfance (FONPC)**, fondée en 1997, développe le travail en réseau de la société civile roumaine dans le domaine de la bienveillance et de la protection de l'Enfant et de la Famille. Sa mission est d'assurer le respect de la Convention internationale des Droits de l'Enfant en Roumanie. La FONPC compte actuellement 97 ONGs membres.



[www.fonpc.ro](http://www.fonpc.ro)

### ● En Bulgarie

**Le Réseau National bulgare pour l'Enfance (RNE)** compte aujourd'hui 76 associations bulgares qui travaillent avec et pour l'enfance et la famille. Comme la FONPC en Roumanie, le RNE joue un rôle d'interface avec les pouvoirs publics en Bulgarie. Le réseau national pour l'enfance est animé par une équipe de six salariés et une dizaine de bénévoles. <http://nmd.bg>



### ● En République de Moldavie

**L'Alliance moldave des ONG-s dans le domaine de la Protection Sociale de l'Enfant et de la Famille (APSCF)** compte plus de 127 ONGs membres moldaves, créé le 5 mars 2002 et ayant pour mission le renforcement des capacités des ONG-s dans la participation au développement de politiques sociales axées sur l'enfant et la famille. [www.aliantacf.md/](http://www.aliantacf.md/)



Le film a été réalisé dans le cadre du programme PROCOPIL, co-financé par l'Agence Française de Développement et soutenu par le ministère des Affaires étrangères.

